

Réunion du 15 mai 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mai à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mme Fabienne COSTEDOAT-DIU et M. Emmanuel HANON.

OBJET : MARCHÉ NEGOCIE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE PREALABLES, EN VERTU DE L'ARTICLE R. 2322-11 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE : MARCHÉ D'ETUDE RELATIVE A L'ACCES DE LA ZONE DE LA PASSERELLE – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 27 AVRIL 2023 - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHÉ

Le groupement ARTELIA / ATELIER DE PAYSAGES / NOBATEK est titulaire du marché initial de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site de l'ancienne papèterie des Gaves à Orthez, qui a été notifié le 17 septembre 2021.

Ce marché a fait l'objet d'un précédent avenant n°1 qui avait pour objet :

- d'arrêter les coûts des travaux au stade Projet au moment de 2 398 859,70 € HT tel que prévu à l'article 4 de l'acte d'engagement,
- d'arrêter définitivement le montant de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre tel que prévu à l'article 4 de l'acte d'engagement,
- de prolonger les délais d'exécution de la tranche ferme 1 de 9 mois soit un total d 15 mois en raison des modifications de projet demandées par le Maître d'ouvrage et de la nécessité de relance des appels d'offres travaux suite à la déclaration sans suite prononcée le 09/12/2022.

Le marché complémentaire a pour objet la réalisation des études de maîtrise d'œuvre relatives à la création des accès de la zone d'activités de la passerelle à Orthez.

Le bureau d'études ISR avait été missionné pour réaliser des esquisses en juin 2022. Après accord du Département (gestionnaire de la voirie) sur les modalités et principes d'accès, il est maintenant nécessaire de réaliser des études techniques approfondies permettant de vérifier la faisabilité technique et financière du projet.

L'objectif est de réaliser les accès avec la même temporalité que celle des travaux d'aménagement. En l'occurrence, la réalisation des accès est indispensable et urgente car les travaux d'aménagement ont débuté, les lots seront viabilisés et la zone ouverte fin 2023.

Le bureau d'études ARTELIA est actuellement missionné pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la zone d'activités et le suivi de la réalisation des travaux. Son marché de maîtrise permet la passation de marché complémentaire ayant pour objet des prestations nécessaires à l'opération initiale, cas précis de la réalisation des accès.

Sa proposition comprend l'ensemble de la phase de conception des ouvrages, l'estimation prévisionnelle du coût des travaux et l'ensemble des réunions avec la maîtrise d'ouvrage, le Département et les concessionnaires de réseaux pour un montant de 10 100 € HT.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Patrice LAURENT

